



LE MEILLEUR DES BUREAUX, C'EST LE TERRAIN

LES ENGAGEMENTS DE SUD SDMIS SPP ET PATS

Chers collègues,

Du 21/06/2022 au 28/06/2022, vous aurez entre vos mains l'avenir de notre profession et de vos carrières. En élisant vos représentants à la CATSIS, vous désignerez également vos représentants qui siègeront au conseil d'administration du SDMIS.

Les femmes et les hommes de SUD SDMIS sont des SPP et des PATS courageux, dévoués et unis dans leur détermination à vous représenter pour défendre vos intérêts collectifs et individuels mais également votre sécurité.

Nous avons assuré 100% de présentiel dans l'ensemble des organismes paritaires et des réunions de concertation. Ancrés dans la réalité, nous connaissons les difficultés que vous rencontrez car nous les vivons également. Notre équipe est fière de ses valeurs d'humanisme, de justice et de solidarité. Pour les conserver au cœur de notre projet, nous nous engageons à demeurer indépendants et libres de toute affiliation politique.

Vous nous avez réservé un accueil chaleureux lors de nos 48 visites de centres et nous vous en remercions. Nos échanges, vos remarques et idées, sur les grands thèmes que nous souhaitions aborder lors de notre mandat, ont permis d'affiner nos projets et revendications à vos côtés.

Nous sommes capables avec vous de relever ce défi et de porter votre parole, tout en gardant à l'esprit, nos vœux de transparence, d'écoute et d'ouverture.

Pour une équipe solide et respectée, une organisation sérieuse et représentative, et des représentants écoutés nous vous donnons rendez-vous aux urnes.

Avec tout notre courage et notre dévouement.

L'équipe de SUD SDMIS



SOMMAIRE :

1. Opérationnel
2. Pouvoir d'achat
3. Sécurité et agressions
4. Dialogue social et législation
5. Conditions de travail
6. Temps de travail
7. Filière SPP
8. Filière PATS
9. Filière SSSM
10. Cessation d'activité
11. Juridique

Solidaires
Sud 

SUD SDMIS une autre idée du syndicalisme

Celui qui se bat peut perdre, celui qui ne se bat pas a déjà perdu...

Opérationnel

NOUS DEMANDONS :

- ☑ Une fréquence d'organisation de concours de SPP plus soutenue de façon à préserver en permanence un potentiel de lauréats à recruter.
- ☑ Des recrutements permettant d'assurer la politique de couverture opérationnelle du SDMIS : 3ème VSAV, création de nouvelles casernes...
- ☑ Des recrutements d'emplois statutaires issus du concours ou par voie de mutation. Nous refusons catégoriquement les CDD.
- ☑ Un respect strict du RO (Règlement Opérationnel) : Les SSUAP sont en plus de l'effectif SP toutes qualifications. Cela a été négocié avec le Préfet et la PCASDMIS.
- ☑ Une affectation cible de 40 formateurs permanents en régime hebdo-garde. La création d'un groupe de SPP de tout grade et avec toutes fonctions souhaitant être EDR (basée sur le volontariat).

Situation :

Les décisions économiques et politico-personnelles ne doivent jamais remplacer les intérêts immuables, inhérents à un service public efficace et équitable pour tous.

La politique des ressources humaines ne doit pas être sous-évaluée et sous-traitée loin des nécessités du terrain.



Pouvoir d'achat

► Situation :

Nous prenons en compte la revalorisation de la prime de feu, la suppression de la surcotisation CNRACL mais nous constatons tout de même une situation économique dégradée, conduisant à une baisse du pouvoir d'achat des agents du SDMIS.

NOUS DEMANDONS :

- ✓ La mise en œuvre d'un échancier visant à obtenir une revalorisation de l'IAT à hauteur de 8 points (environ 120 euros de plus par mois).
- ✓ La suppression des 7 ans d'ancienneté pour la NBI des CA et l'attribution de la NBI accueil pour les agents du CTA/CODIS.
- ✓ Une prise en compte des agents en 24heures pour l'attribution de la prime mobilité de 200 euros.
- ✓ La création de bornes de recharge des véhicules ZE.
- ✓ L'ouverture de négociations visant à obtenir la gratuité des TER et des TCL avec la métropole et la région.
- ✓ La revalorisation de la valeur faciale du ticket restaurant.



Sécurité et agressions

► Situation :

Les chiffres des agressions sont annoncés en baisse depuis 2 ans. Cette baisse n'est pas seulement liée aux confinements et couvre feux en lien avec la crise sanitaire.

La démonstration du lien entre l'usage des caméras piétons, les comparutions immédiates et des condamnations des agresseurs n'est plus à établir.

(RAPPEL: 16 SDIS testeurs et 561 déclenchements en 2 ans).

NOUS DEMANDONS :

- L'octroi systématique de la protection fonctionnelle aux SP et PATS victimes.
- L'obtention de caméras embarquées dans les véhicules à titre expérimental.
- Des caméras piétons en nombre suffisant les jours de dispositif important.
- Des caméras thermiques dans les FPT.



Dialogue social et Législation

NOUS DEMANDONS :

- La préservation d'un dialogue social basé sur de véritables valeurs humaines de respect et de confiance.
- Une considération de l'ensemble des agents du SDMIS : PATS, SPP et SPV.
- Une collaboration ouverte et transparente avec les décideurs lors des comités de pilotage et des instances sur tous les dossiers : SACR, RI, RO, SSUAP...
- L'intégration de nos arguments légitimes et sensés dans les prises de décisions
- L'obtention d'un accès égal aux médailles et récompenses dont la Médaille de la Sécurité Intérieure (MSI).

► Situation :

Ces élections se déroulent dans un contexte de modifications profondes du fonctionnement du SDMIS, avec l'arrivée d'un nouveau binôme de direction qui prend la succession d'une équipe en place depuis un quart de siècle.



Conditions de travail

► Situation :

Le SDMIS est responsable en matière de protection de la santé physique et mentale des ses agent.es.

La bonne santé des agent.es dépend ainsi de la qualité et l'efficacité du service.

NOUS DEMANDONS :

- ✓ Des échanges, sur le terrain, entre les agent.es et les élu.es du CA, concernant les difficultés rencontrées en intervention, en caserne et en service.
- ✓ Une prise en compte plus respectueuse et moins suspicieuse des agent.es victimes d'accidents de service.
- ✓ L'instauration du compte pénibilité.
- ✓ Une formation plus complète sur la sécurité pour les PATS.
- ✓ Une véritable écoute et prise en charge des agent.es en souffrance au travail et victime, quelques fois, de méthodes de management pouvant être assimilées à du harcèlement.
- ✓ Un adaptation du poste de travail aux agent.es et non l'inverse.
- ✓ La mise en œuvre des REDC (Référénts Egalité, Diversité et Complémentarité) avec l'ensemble des 24 discriminations et pas seulement la notion d'égalité femme/homme.
- ✓ Une prise en compte des difficultés des EDR (Equipe de renfort).
- ✓ Le télétravail accessible à chaque agent du SDMIS dont l'emploi est éligible.



Temps de travail

Situation :

Les réglementations nationales et supranationales exigent une mise en conformité du temps de travail des agents du SDMIS.

NOUS DEMANDONS :

- La suppression des GCOM pour aboutir à un 24h sans GCOM (le service reste bénéficiaire de plus de 300 heures).
- La création d'un cycle de 12h partiel ou total : Proposition SUD de 100 G12 cyclées et 30 G12 non cyclées.
- L'attribution des JA (Jours d'Ancienneté) pour les agents en 12h comme pour les 24h.
- L'inscription du régime mixte 24h/12h (71G24+26G12) dans le RI (Règlement Intérieur).
- L'inscription d'un cadre officiel concernant les relèves opérationnelles.
- Pour les agents en 24 heures qui le souhaitent, la possibilité de prendre leurs gardes à 20h.
- Le respect des 11h de sécurité (exemple en finissant une garde à 22h le SP doit venir le lendemain à 9h).



Filière SPP

► Situation :

La réforme de la filière a provoqué un allongement très marqué des carrières.



NOUS DEMANDONS :

- La mise en place de critères d'avancement lisibles et compréhensibles.
- Une désignation du COS avec la prise en compte de l'ancienneté dans le grade et en tant que SPP au lieu du critère de l'âge comme c'est le cas actuellement.
- Un retour aux visites médicales annuelles pour les moins de 40 ans.
- La réalisation des évaluations professionnelles annuelles des SPP exclusivement par des SPP.
- La création d'une réelle attractivité pour les postes au CTA/CODIS et GFOR.
- La nomination automatique au grade supérieur au moins 6 mois avant le départ en retraite.



Filière PATS

NOUS DEMANDONS :

- Une véritable dynamique de formation (recyclage, nouvelles technologies...).
- Une véritable reconnaissance du travail réalisé par les PATS.
- La nomination au grade supérieur pour les agents qui répondent aux critères (concours, examen...).
- Une revalorisation des salaires les plus bas.
- Des règles de télétravail claires.
- Des visites médicales SSSM annuelles et complètes.
- Une journée d'ancienneté.

► Situation :

La diversité des missions et des responsabilités exercées par les PATS, en soutien des unités opérationnelles de secours, exige une technicité unique qui ne se retrouve nulle part ailleurs dans les autres collectivités.



SSSM

► Situation :

Une filière tellement indispensable et pourtant peu soutenue.

NOUS DEMANDONS :

- ✓ Le recrutement d'ISPP pour assurer les missions qui leurs sont dévolues.
- ✓ La transformation des postes vacants de médecins en poste d'ISPP.
- ✓ Une reconnaissance financière des spécialités : instructorat, filière développement des compétences (formateur accompagnateur, concepteur), COD2VL, IMPI.
- ✓ L'alignement des primes en rapport avec les grades comme dans la filière incendie.
- ✓ La mise en application de la sous direction « santé ».
- ✓ La reconnaissance du positionnement des officiers SSSM dans la chaine de commandement.
- ✓ Le maintien permanent des moyens opérationnels: adjoint santé et VSM.
- ✓ La gestion des gardes et astreintes identiques à celles des officiers incendie.
- ✓ L'IAT pour tous les cadres de santé et la reconnaissance des spécifiés de leurs astreintes.
- ✓ La reconnaissance des fonctions d'encadrement durant les cérémonies (détachements, 14 juillet, etc...).



Cessation d'activité Aménagement de carrière

NOUS DEMANDONS :

- Une « journée préparation retraite ».
- Une information claire sur la mise en oeuvre du CRO cotisant.
- L'application aux PATS des dispositions prises pour les SPP concernant les départs concertés, y compris l'avancement au grade supérieur.
- La création d'un pôle de reclassement pour les agents blessés ou en difficulté.
- L'instauration d'une cérémonie collective de départ.
- Des affectations réservées au CT Logistique (dispositif unique en France).



Situation :

Les agents rencontrent encore des difficultés pour faire valoir leurs droits



Juridique

► Situation :

Un engagement au quotidien pour le respect des textes.

Des dossiers locaux ou de portée nationale.

Plusieurs réussites à porter au crédit de notre équipe juridique.

UN BILAN, DES ACTIONS :

- ✓ Dossiers indemnitaires des anciens logés.
Recours relatif à la vente des 150 logements (près de 2 millions d'euros déjà versés).
- ✓ Dossier congés fractionnés gagné par SUD.
Nous poursuivons pour les obtenir à hauteur de 12h ou 24h au lieu de 7 heures actuellement.
- ✓ Dossier mise en conformité des mutations, en opposition aux « mobilités » actuelles
- ✓ Dossier temps de travail des SPP et SPV.
Comment imaginer un instant que les sapeurs-pompiers volontaires ne soient pas considérés comme des travailleurs ?
- ✓ Prise en compte probable du temps d'habillage et déshabillage.
- ✓ Dossier du respect strict du droit de grève.
Il s'agit d'un droit constitutionnel.
- ✓ Dossiers individuels (une quinzaine en cours).
- ✓ Recours CEDH contre la vaccination obligatoire.



LES MURS **PORTEURS** DE **SUD** **SDMIS**

Une question ? Un renseignement ?
Contactez Nico au 06 62 01 22 64
ou Franck au 06 60 68 38 19

Eric
Cathy
Fabrice
Patrice
Thierry

Cédric
Olivier
Fabien
Christian
Alexandre Sylvia
Christophe Gilbert
Stéphanie Flo
Maxence Franck Julien
Luc Quentin Jérôme Guy
Philippe Sylvain
Laurent François
Didier
Nicolas Benoît
Karim Rémy

Quel avenir professionnel voulez vous ?

SUD SDMIS porte **vos valeurs**. Celles d'une profession tournée vers un service au public d'urgence de qualité.

Si la qualité de ce service est au centre de nos préoccupations, elle ne peut être viable que si professionnellement vous êtes respectés et reconnus à votre juste valeur.

Nous militons pour:

le **respect** de vos conditions de travail,
le **respect** de vos attentes,
le **respect** de votre engagement citoyen quotidien.

Nous ne pourrions proposer un engagement efficace et honnête que par votre propre engagement à nous soutenir.

Faisons ensemble ce chemin ...

Syndicat SUD SDMIS, 19 avenue Debourg – 69007 Lyon
Adresse mail: sudsdmis@gmail.com

Notes personnelles

Adhésion en ligne <https://www.sudsdis69.fr/adhesion-en-ligne.html>
ou en remplissant le formulaire ci dessous

A renvoyer à SUD SDMIS, 19 avenue Debourg – 69007 Lyon
ou par mail à sudsdmis@gmail.com accompagné d'un RIB

Adhésion à SUD SDMIS

Nom : _____

Prénom : _____

Date de naissance : _____

Lieu de naissance : _____

Adresse : _____

Ville : _____

Téléphone Portable : _____

Mail : _____

Date d'adhésion : _____

Grade ou catégorie : _____

Caserne/Service : _____





Celui qui se bat peut perdre, celui qui ne se bat pas a déjà perdu...

Solidaires
SUD 

Syndicat SUD SDMIS, 19 avenue Debourg – 69007 Lyon
Adresse mail: sudsdmis@gmail.com